

Mairie : Tél : 02 43 74 08 08
mairie-lombron@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-lombron.fr
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
De 09h à 12h et de 14h45 à 17h00

Agence Postale Communale

Tél 02 43 81 84 75
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi, samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 12h
14h à 16h

Bibliothèque

Lundi 16h à 18h00
Mercredi 10h à 12h

Samedi 10h à 12h

École Pierre de Ronsard

Tél 02.43.76.63.21
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr

Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél : 02 43 89 47 44

Maison France Services - Montfort-le-Gesnois

Tél : 02.43.76.70.25

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h00
Vendredi de 14h à 18h00
Samedi de 9h à 12h

Syvalorm.fr

Tél : 02 43 20 93 23

Prochaine collecte des sacs jaunes :

Mercredis 13 et 27 juillet 2022

Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV

Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

Médecins de garde : 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

Dentiste : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**

Infirmières : K. BLOT - G.PAPPENS **07 88 23 84 27**
sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45

Masseur Kinésithérapeute

Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN **02 43 54 10 06**

Psychologue : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**

Services d'Urgence

Où trouver un défibrillateur cardiaque

Sur les murs de :



- ⇒ La grange « musée » place de l'église.
- ⇒ Des vestiaires du foot
- ⇒ De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Bulletin d'informations 12 juillet 2022 N°13



Bulletins d'informations : Période Estivale



La publication du bulletin d'informations sera interrompue pendant la période estivale.

Dernière publication : 12 juillet

Reprise : 25 août (sauf informations importantes)



Comité des fêtes de Lombron

BRIC à BRAC espace Alice et Ernest Guitton le **samedi 16 juillet 2022 de 08h00 à 18h00** (arrivée des exposants à partir de 6h00).

Exposants 1,50 euro le mètre sans réservation, mise en place en fonction des arrivées, nombreux emplacements.

Buvette et restauration rapide sur place toute la journée.

Renseignements possibles au 06.88.79.02.59.

Permanences des élus

Pendant la période estivale, il n'y aura pas de permanence.

Cependant les adjoints restent disponibles sur rendez-vous.



Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires du **11 juillet au 06 août inclus**

Lundi 16h-18h, Mercredi et Samedi 10-12h

Fermeture Estivale du 06 au 27 août inclus.

Réouverture le lundi 29 août aux horaires habituels.

Fermeture Estivale Services Municipaux

Mairie : Vendredi 15 juillet et Mardi 16 Août la journée

Agence Postale Communale : du 01 au 06 août inclus

Modification des horaires de la Mairie du 1^{er} au 19 Août inclus :

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

De 09h à 12h et de 14h45 à 17h00

Fermeture de l'Agence Postale Communale le vendredi après midi les 22 et 29 juillet, 12 et 19 août.

Des conseillers numérique à votre service !

Un atelier prise en main tablette est organisé les **Vendredi 22 juillet 2022 et Vendredi 2 septembre de 14h à 16h**, salle du Conseil Municipal, mairie de Lombron. N'hésitez pas à venir avec votre tablette !

Plus d'informations en mairie ou par téléphone : 02.43.74.08.08

Compte Rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2022.

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

MSP : REFACTURATION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal décide de fixer à 60 % le taux de refacturation des charges locatives et de fonctionnement de la MSP, à compter du 1er septembre 2022 pour une durée de 1 année.

DURÉE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal fixe pour chaque catégorie de biens les durées d'amortissements suivantes :

Budget principal

Immobilisations incorporelles	Article comptable	Durée amortissement des biens
Concessions et droits similaires	2051	1 an
Biens mobiliers, matériels et études	204181	1 an
Bâtiments et installations	204182	15 ans

Budget assainissement

<u>Immobilisations incorporelles</u>	Article comptable	Durée amortissement des biens
Frais d'études	203	5 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Constructions station d'épuration	213	1 an
Matériel spécifique d'exploitation (réseaux)	2156	15 ans

VALORISATION DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION : DEMANDE DE SUBVENTION

VEOLIA a présenté un devis avec l'obligation d'une hygiénisation préalable des boues avant épandage. Le traitement de 450 tonnes de boues s'élève à 9 000 € HT.

Le conseil municipal sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau pour la prise en charge des dépenses liées au surcoût de la gestion des boues suite à la crise sanitaire

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Dans le cadre des travaux de réfection de la charpente et de la couverture du lavoir, rue du Lavoir, des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour le remplacement de poutres usagées pour un coût de 1 676,17 € TTC. L'ensemble des travaux s'élève à 13 131 € TTC.

Suite du compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal décide les crédits du budget principal comme suit :

Section investissement

Compte 2158 - Programme 2107 + 1 631 €

Compte 2135 – Programme 2203 – 1 631 €

AIDE À LA VOIRIE COMMUNALE ANNÉE 2022

Le conseil municipal décide de solliciter une aide du Département dans le cadre du programme d'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC).

Les travaux retenus sont les suivants

ADRESSE CHANTIER VOIRIE	MONTANT HT
3- route de Beillé	31 962.90 €
5- Entrée parking mairie	523.50 €
7- Trottoirs rue de Montfort	5 658.68 €
8- Rue de Torcé	1 711.87 €
Total HT des travaux éligibles	39 856.95 €

L'intégralité des délibérations est en ligne sur notre site internet www.mairie-lombron.fr



Vous détenez au moins 1 porcin
(porc de compagnie ou d'autoconsommation)

Je l'héberge
Je le protège



La déclaration des détentions de porcins permet la surveillance de maladies contagieuses comme l'Aujeszky, la Brucellose ou le SDRP mais aussi un plan d'action d'urgence renforcé en cas d'épizootie sur notre territoire (exemple de la Fièvre Porcine Africaine)



Déclarez le(s) auprès de l'EdE

(Etablissement de l'Elevage)

⇒ réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2019

EDE 72 :

02.43.29.24.64

identification-72@pl.chambagri.fr

En retour, un indicatif de marquage vous sera attribué pour identifier les porcs du type « FR72 suivi de 3 lettres »

Exemple : FR72ABC



Un conseil : Adhérez à la Section Porcine du GDS de la Sarthe (Groupement de Défense Sanitaire)

GDS 72 :

02.43.24.95.32

sanitaire@gds72.fr

En retour, vous pourrez bénéficier de conseils sanitaires et de la prise en charge des analyses Aujeszky/SDRP et des prestations vétérinaires.





Café le Saint-Martin

Fermeture d'été

Sera fermé pour congés d'été du **Vendredi 11 Juillet 13h au Lundi 25 Juillet inclus.**

L'atelier Pizza reste ouvert tout l'été
24h/24 7jours/7



ouvertes
uniquement en
matinée selon
les horaires
habituels

VAGUE DE CHALEUR

VOS DÉCHÈTERIES ADAPTENT LEURS HORAIRES

DISPOSITIONS HORAIRES DURANT LA VAGUE DE CHALEUR :

du **mardi 12 JUILLET** au **mercredi 20 JUILLET*** inclus



DÉCHÈTERIES FERMÉES LES APRÈS-MIDIS

*ces aménagements horaires pourront être reconduits les jours suivants
en fonction des prévisions météorologiques de **MÉTÉO FRANCE**

Merci de votre compréhension

www.syalorm.fr

Communiqué du Gesnois Billurien

Vous êtes animateur/animateur diplômé(e)? la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien recherche un animateur/animateur pour cet été (du 11 au 29 juillet).

Vous êtes intéressé ? Contacter le Communauté de Communes au 02.43.54.80.40

Communiqué Syvalorm

Durant les vacances d'été, du **Lundi 11 juillet au Vendredi 26 août 2022**, l'accueil du public se fera le matin de 9h à 12h du lundi au vendredi. Les bureaux sont fermés au public les après-midi.

Communiqué Préfecture de la Sarthe :

Situation au 10 juillet 2022

Sécheresse en Sarthe : mesures de restrictions des usages de l'eau.

Le bassin de la vive Parence reste en zone alerte renforcée (niveau 3)



Prévenir les piqûres de tiques et la borréliose de Lyme

COMMENT ÉVITER LES PIQÛRES DES TIQUES ?

- Éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons).
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.



BORRÉLIOSE DE LYME

IL FAUT CONSULTER UN MÉDECIN DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS :

- en cas d'apparition d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend (érythème migrant), dans le mois qui suit la piqûre.

Le médecin pourra vous prescrire un **traitement adapté** qui permettra d'éviter l'apparition de complications potentielles.

COMMENT EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE MALADIES PAR LES TIQUES

- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité en pleine nature puisque la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue.
- En cas de piqûre, **enlever rapidement la tique** à l'aide d'un tire-tique.



En partenariat avec
Le Département
de la Sarthe



Flashez-moi pour
m'installer sur
votre smartphone
ou tablette !

Partager Échanger Se divertir

Découvrez Senior Connect,
la nouvelle appli' qui rassemble
les + de 60 ans dans la Sarthe !

Inscrivez-vous gratuitement
seniorconnect.fr



www.grand-est.ars.sante.fr